



Elévation postérieure du logis et de la grange-étable.

IVR22_19980201025X

Auteur de l'illustration : Laurent Jumel

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation